

PLU Cornas 27 DEC 2007

Madame, Monsieur,

Le commissaire enquêteur a rendu son rapport.
Ce rapport est consultable en mairie.
N'hésitez pas à aller le consulter.

On peut y lire l'ensemble des remarques portées par le commissaire.
On y voit que les différentes actions des uns et des autres ont toutes servies.
On remarque que le nombre de courriers reçus, les nombres de pétitions signées par stylo ou par courriel électronique ont pesés sur la décision.
On y comprend que les déplacements des citoyens, venus à la rencontre du commissaire, ont été pris en compte.

Pour conclure, **le commissaire se prononce et porte un avis défavorable sur l'urbanisation des Mazards.**

Monsieur le Maire, lors de son discours, le jour de la fête des vins de Cornas, a dit son intention de suivre les recommandations du commissaire enquêteur. Nous ne saurions que louer cette attitude qui confère à cette décision un élan démocratique.

Un merci à Monsieur le Maire et un **grand merci** à tous ceux qui par leurs remarques, leurs observations et leurs motivations ont pu faire triompher le bon sens et la raison.

Il est prévu un vote du conseil municipal pour la fin janvier.
Nous vous ferons parvenir la date pour vous puissiez y assister.

Bonnes fetes à tous et à bientôt.

B. Giné